

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

N° CL213

AMENDEMENT

présenté par

Mme Balage El Mariky, M. Amirshahi, M. Duplessy, M. Iordanoff et Mme Regol

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.